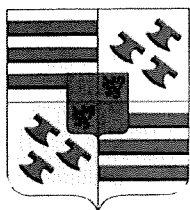


République Française

**COMMUNE DE BIENVILLERS AU BOIS***Région Hauts de France - Arrondissement d'Arras - Canton Avesnes-le-Comte***COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 4 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 4 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Patrick NEPVEU, Maire, suite à la convocation en date du 23 février 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents :

Patrick NEPVEU	Barbara CAPELLE	Vincent NEPVEU	Sylvain SUEUR
Maryse CHOQUET	Vincent BAUDERLICQUE	François LEVEL	Bruno FONTANA
Frédéric JONARD	Sylvie DOLLE	Hélène PONCHE	
Dominique LECELLIER			

Absent(s) excusé(s) : Pierrick DELPORTE.

Absent(s) : Eric RIVAUX, Jérôme BAUDERLICQUE.

Ordre du jour :

- 532. Désignation du secrétaire de séance,
- 533. Approbation du compte rendu du 29 janvier 2026,
- 534. Permanence des élections municipales,
- 535. Secours,
- 536. Reconduction du contrat Berger Levrault,
- 537. Subvention des Sociétés Locales 2026,
- Informations et questions diverses

532 - Désignation du secrétaire de séance

Mme Dominique LECELLIER est désignée secrétaire de séance.

533 - Approbation du compte rendu du 29 janvier 2026

Le compte rendu est adopté à l'exception des points suivants :

- « *Aucun aménagement de la friche industrielle ne sera réalisé sans l'avis du conseil en question divers.* »

534 - Permanence des élections municipales

	PRESIDENT	SECRETAIRE	ASSESEUR
08H00 – 10H00	Patrick NEPVEU	Philippe EROUART	Barbara CAPELLE
10H00 – 12H00	Dominique LECELLIER	Sylvain SUEUR	François LEVEL
12H00 – 14H00	Sylvie DOLLE	Pierrick DELPORTE	Hélène PONCHE
14H00 – 16H00	Maryse CHOQUET	Bruno FONTANA	Jérôme BAUDERLICQUE
16H00 – 18H00	Patrick NEPVEU	Vincent BAUDERLICQUE	Frédéric JONARD

Le bureau de vote se tiendra dans la salle de motricité à l'école.

535 - Secours

Monsieur le Maire fait le point sur le rendez-vous suite à la demande de secours débattu en Conseil le 29 janvier dernier.

Le Conseil Municipal demande à ce que le Maire reprenne contact avec la famille afin de vérifier l'évolution financière notamment les résultats des démarches auprès de l'assistance sociale afin de pouvoir délibérer sur une éventuelle aide de la commune.

536 - Reconduction du contrat Berger Levrault

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le renouvellement du contrat informatique pour la période 2026 - 2027 / 2027 - 2028 à compter du 15 avril 2026.

Il s'agit du contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services pour le fonctionnement des services municipaux annexé ci-après.

Le Conseil Municipal,

Après l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil Municipal accepte de renouveler le contrat informatique Berger Levrault pour une durée de 2 ans, à compter du 15 avril 2026, établi comme suit :

- Cession du droit d'utilisation 2 889 € HT soit 3 466,80 €

- Maintenance, Formation 321 € HT soit 385,20 €

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à signer le contrat informatique Berger Levrault.

537 - Subvention des Sociétés Locales 2026

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- DÉCIDE de reporter l'ordre du jour à une prochaine réunion de Conseil.

Informations et questions diverses

1) Zone de revitalisation rurale

Monsieur le Maire informe le Conseil de la possibilité de demander l'inscription de la commune en zone de revitalisation rurale.

2) Agenda

- 8 mars : Opération Hauts de France Propres.
- 15 mars – 1^{er} tour des élections municipales.
- 04 avril : 35^{ème} Boucle de l'Artois. Passage dans la commune entre 13h00 et 14h30 par la rue de Pommier. L'organisateur demande 8 signaleurs et 2 barrières avant le 14 février 2026

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Président déclare la session close ce même jour à 19h51.

